

mer magazine

mer41.fr



TRAVAUX page 10

Un carrefour giratoire pour fluidifier les circulations

DOSSIER page 11

Tous mobilisés pour bien vivre ensemble

CITOYENNETÉ page 16

Le Maire vous répond



11 DOSSIER

- 4 **À LA UNE**
- 5 **EN IMAGES**
- 6 **DANS MON QUARTIER**
La Corbillière
Un héritage du XVI^{ème} siècle
- 7 **EXPRESS**
- 8 **PERSPECTIVES**
Améliorer la sécurité
et la qualité de vos déplacements
- 10 **TRAVAUX**
Un carrefour giratoire pour fluidifier
les circulations
- 11 **DOSSIER**
Tous mobilisés
pour bien vivre ensemble
- 15 **EXPRESS**
- 16 **CITOYENNETÉ**
Le Maire vous répond
- 17 **PORTRAIT**
Quentin Drop – Carrosserie Clément
De la passion à la profession
- 18 **SPORT**
Bicross club mérois
Rouler pour le plaisir
- 19 **ASSOCIATION**
Actifs rando
Un sport loisirs pour les actifs
- 20 **CULTURE**
Un été culturel animé
- 21 **ÉVÉNEMENTS**
- 22 **TRIBUNES POLITIQUES**
- 23 **INSTANTANÉ**

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé **Rédaction** Camille Menereu
Photographies Didier Depoorter / Mairie de Mer / François Christophe /
 Thomas Chaumontel Photographe • Imprimé à 4 500 exemplaires.
 Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



6 DANS MON QUARTIER



16 CITOYENNETÉ



18 SPORT



Chères Méroises, chers Mérois,

L'annonce par le Président de la République de la tenue d'élections législatives anticipées a perturbé le calendrier de nombreuses communes. Municipalités, écoles et associations sont malheureusement contraintes de revoir l'organisation de certaines manifestations, voire de les annuler. Trois semaines seulement après les élections européennes, je remercie les agents municipaux, élus et bénévoles qui seront mobilisés les 30 juin et 7 juillet afin de permettre à tous les Mérois d'exprimer, par le vote, leur vision de notre démocratie.

Notre grand événement olympique est, quant à lui, maintenu le samedi 29 juin. Nous vous attendons nombreux au Parc de la Corbillière pour profiter d'animations inédites avec plusieurs de nos clubs sportifs et découvrir le spectacle «Violet et Or» par la Compagnie du Hasard. Toutes ces animations sont intergénérationnelles et gratuites.

Rendez-vous également le mercredi 24 juillet pour notre Marché Nocturne, événement devenu incontournable qui rassemblera autour des producteurs locaux, habitants et visiteurs dans un esprit de fête! Sans oublier la célébration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Mer, les 14 et 15 août. L'affluence importante au complexe sportif pour la soirée dansante et le feu d'artifice montre votre attachement à ces festivités rassemblant les Mérois de tous milieux et toutes générations.

Enfin, vous le verrez dans ce numéro, je vous propose désormais un rendez-vous régulier, afin de répondre aux questions que vous vous posez sur la vie de votre commune. Voirie, plateformes logistiques, santé, commerce... vos questions reflètent vos préoccupations quotidiennes et je m'attacherai, chaque trimestre, à vous apporter des réponses aussi précises que possible.

Je vous souhaite un très bel été ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER

fête de la Libération



MERCREDI 14 AOÛT

Complexe sportif BERNARD GUIMONT
à partir de 19h

FEU D'ARTIFICE

organisé par la Ville de Mer

SOIRÉE DANSANTE

Orchestre « Maryann Live Band »

RESTAURATION SUR PLACE

(sans réservation)

organisée par l'association US MER

15 août 2024

Commemoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération

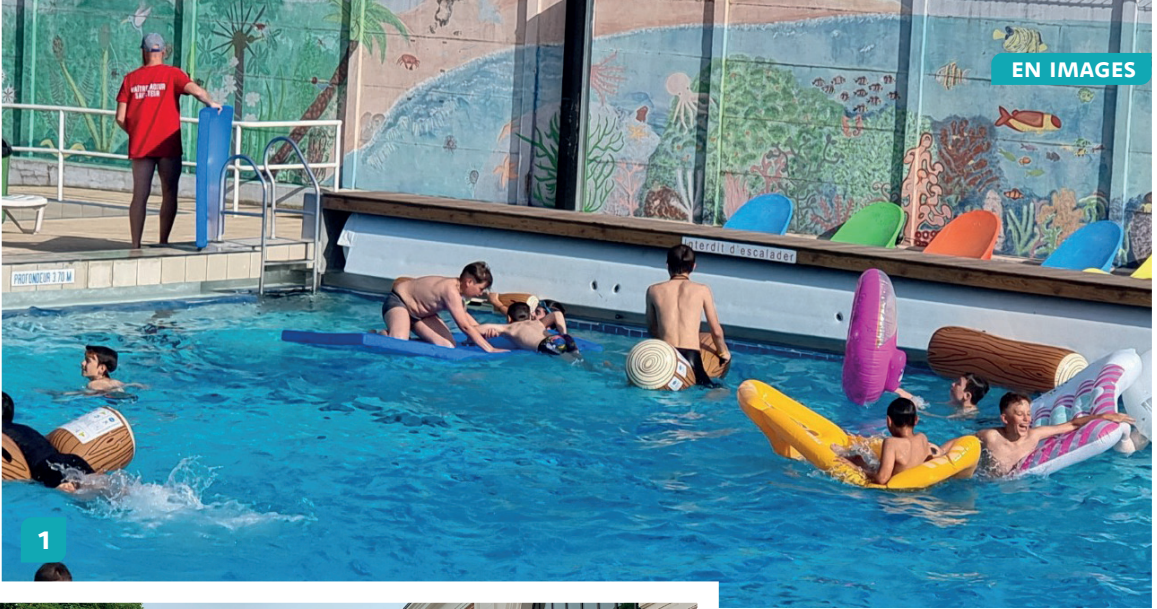


11h

au Goulet des Près

Présentation de véhicules militaires d'époque

Un verre de l'amitié sera servi
par la municipalité au square de Montcellereux



1

1 Pool party. Vendredi 7 juin Une centaine de collégiens s'est retrouvée à la piscine pour une soirée sur le thème de la plage. Cette première pool party organisée par le CMJ a clôturé avec succès l'année scolaire **2 Caisses à savon. Samedi 8 juin** Plus d'une vingtaine de caisses à savon a pris le départ dans le centre-ville. Les coureurs ont tous débordé d'imagination pour la construction de leur véhicule, pour le plaisir des 2 000 spectateurs **3 Fête de Mer. 8 et 9 juin** Durant deux jours, le Comité des Fêtes a animé la ville. Le samedi, 310 personnes ont dégusté un jambon grillé à la broche et profité du bal dansant. Le dimanche, la brocante a rencontré un grand succès, grâce aux exposants, aux bénévoles, à la mairie et au soleil !



2

4 Inauguration du panneau gaz vert. Lundi 10 juin Mer affiche son engagement en faveur du « gaz vert » ! Les panneaux ont été révélés par Vincent Robin, Maire et Sylvaine Loosveldt, Déléguée Territoriale GRDF en Loir-et-Cher **5 Cie La lune blanche. Samedi 22 juin** "Qui est l'autre" est un projet de résidence d'éducation artistique et culturelle. Réalisé par l'école Cassandre Salviati en partenariat avec la Cie la lune blanche. 53 élèves de CE2 ont pratiqué la danse et le théâtre toute l'année. Ils ont présenté leur travail le 22 juin dernier sous la Halle de Mer ■



3



5



4

LA CORBILLIÈRE

Un héritage du XVI^{ème} siècle

Devenue incontournable, La Corbillière avec son parc, son musée, sa piscine et ses installations de loisirs est un lieu de rencontres, d'animations sportives et culturelles. Qu'en était-il au XVI^{ème} siècle ?



Sources :

André Prudhomme, « Histoire de Mer, Mer et son territoire, leur passé », Collection dirigée par M.-G. Micberth, monographies des villes et villages de France. Edition le livre d'histoire - 1999

« Petite histoire de Mer », Comité culturel mérois - 1976

« Mer intra muros », journée du patrimoine, Mairie de Mer - 2015

Un parc aux multiples usages

Sur sa façade, l'actuel musée de La Corbillière porte la date de 1725. Pourtant, l'histoire de la propriété débute au XVI^{ème} siècle. En mars 1580, c'est le receveur des tailles et seigneur de la Corbillière, Martin Voisin qui en est le propriétaire. A son décès, sa femme hérita du domaine. Après plusieurs générations de successeurs, un nouvel aménagement est construit en 1715, une gentilhommière. Aujourd'hui connue sous le nom du musée de la Corbillière, il fut divisé en deux parties en 1777 sous les noms de la « Grande Corbillière » et la « Petite Corbillière » vendu à son fils cadet, Antoine. Il faudra attendre 1830 pour que la bâtisse soit reconstituée en un seul bien, par l'acquéreur Vosdey. Il cédera la propriété en 1833 à M. Pothier, après avoir eu de nombreuses offres. La ville de Mer intéressée, souhaitant y établir un hospice, a vu sa proposition refusée.

A cette époque, la propriété rayonne grâce à ses jardins à la Française, son bassin et ses sources. Des allées de sous-bois offrent des promenades bucoliques sous les arbres centenaires majes-

teux. Le cèdre planté en 1868 témoigne encore de la beauté des lieux.

C'est en 1852 que la commune de Mer acquiert le site. La propriété privée devient alors publique. En 1964, une piscine découverte est construite et le musée de la Corbillière inauguré en 1967, dans la gentilhommière. Suivront de nombreux aménagements.

Un écrin de verdure animé

Aujourd'hui, le domaine est connu pour ses animations sportives et culturelles. Il n'est pas rare de se promener au milieu des pêcheurs, des joueurs de pétanque et de tennis. Également reconnu pour ses expositions, des parcours photographiques sont régulièrement exposés dans le parc. Avec son musée, la Corbillière devient une référence culturelle notamment grâce à ses expositions temporaires et permanentes de Pierre Loison, Alexandre Bigot et John Storrs. À découvrir ! ■

INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous dans les écoles d'arts plastiques et de musique**École municipale d'arts plastiques**

COURS

Cours à partir de 6 ans (8 places)

Le mercredi de 9h30 à 10h30

Encadrés par Nicole Bastien

Atelier céramique : découvrir les gestes, la terre en mouvement, modelage, sculpture.

Cours enfant de 7 à 10 ans (10 places)

Le mercredi matin de 10h30 à 12h30

ou après-midi de 13h45 à 15h45

Encadrés par Nicole Bastien

Atelier d'expérimentation : plastiques, croquis, dessin, peinture, modelage, de création autour de thèmes. Initiation à l'histoire de l'art contemporain (visite du musée).

Le cours de 13h45 à 15h45 est accessible aux enfants inscrits au centre de loisirs.

Cours ado à partir de 10 ans (10 places)

Le mardi de 17h15 à 19h15

Encadrés par Émeline Sauvaget

Développer son univers graphique : bande-dessinée, scénario, carnet de voyage, modèle vivant et initiation aux techniques de gravure. Entre texte et image.

Une protection non fournie est obligatoire pour chaque enfant.

Renseignements : 02 54 33 38 06

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site mer41.fr et à renvoyer par mail à ecoleartsplastiques@mer41.fr

COURS ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF CESAM

STAGES 2025

Stage de 8 à 10 ans (10 places)

Du 10 au 13 février de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Animé par Nicole Bastien

Jouer avec la terre : modeler, sculpter, s'amuser avec la boue qui mémorise les gestes.

Stage de 10 à 14 ans (10 places)

du 7 au 11 avril de 10h à 12h et de 13h à 15h30

animé par Émeline Sauvaget

Initiation à la linogravure : dessiner, creuser, encre au rouleau et imprimer à la main sur une multitude de papiers colorés.

École de musique Beauce Val de Loire

L'école de musique propose un enseignement spécialisé avec une formation globale : éveil musical, cursus musical, cours individuels, ateliers collectifs ou encore stages ■



Renseignements :

02 54 81 06 31

ecoledemusique@beaucevaldeloire.frInscriptions et réinscriptions à partir du 1^{er} juin 2024.Retrouvez les tarifs et le dossier d'inscription à télécharger sur beaucevaldeloire.fr

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF CESAM

ASSOCIATIONS

CESAM prépare sa 4^{ème} rentrée !La ville de MER soutient pour la 4^{ème} année les jeunes Mérois pour une inscription soit à :

- une association culturelle, sportive méroise ou un partenaire de la commune,
- l'école municipale d'arts plastiques,
- l'école de musique Beauce Val de Loire.

Grâce à CESAM (Culture Et Sports A Mer), chaque adhérent de moins de 18 ans a la possibilité de bénéficier d'une réduction de 20€ sur le montant de sa cotisation annuelle. Ce dispositif est destiné aux enfants mineurs nés après le 1^{er} septembre 2006.

Bonne année culturelle et sportive !

Inscriptions sur mer41.fr jusqu'au 13 octobre

PISCINE MUNICIPALE

J'ai piscine !

Ouverture publique période de vacances scolaires : 6 juillet au 31 août de 12h30 à 18h30.

Située au cœur du parc de la Corbillière, à proximité des courts de tennis et du musée, la piscine municipale est équipée d'un bassin de natation, d'un petit bassin et d'un pataugeoire pour les petits. Profitez de cours d'aquagym et de natation tout au long de la période estivale ■

Retrouvez les tarifs et le programme complet sur mer41.fr**Un apéro concert à la piscine !**

Samedi 31 août à 19h, venez profiter d'un concert rock avec le groupe Sukoï Fever au bord de la piscine municipale. Une petite restauration sera à votre disposition pour agrémenter votre soirée musicale ■

Renseignements :

02 54 81 71 57 - mer41.fr

Adultes : 10€ / - de 18 ans : gratuit

MOBILITE

Améliorer la sécurité et la qualité de vos déplacements

Après plusieurs temps de concertation, le plan d'action de l'étude mobilité va être mis en place en plusieurs phases. Focus sur les aménagements provisoires en composant avec l'existant. Objectif : la sécurité des piétons.



“

Lors de mes rencontres avec les habitants, je suis régulièrement questionné sur la sécurisation des cheminements. J'ai conscience qu'une amélioration de la sécurité des piétons est nécessaire car les trottoirs ne sont pas suffisamment larges, notamment aux abords des écoles, équipements et commerces. Les services municipaux sont mobilisés pour répondre à cette problématique ! La mise en place des 11 fiches actions du plan CEREMA va permettre d'améliorer la sécurité des espaces publics sans supprimer une seule place de stationnement et même d'en créer de nouvelles.

VINCENT ROBIN

Le plan d'action se décline en deux axes. Les travaux se concentreront sur le réaménagement des zones fléchées comme prioritaires et à la sécurisation des cheminements piétons.

Réaménager les zones prioritaires

Des solutions provisoires dans certaines rues sont programmées. Après une période d'essai, des ajustements seront effectués si les problématiques persistent.

RUE JEAN ET GUY DUTEMS

Le sens de circulation actuel est maintenu. La seconde partie de la rue, entre

la place de l'Hôtel Dieu et place de la Halle, sera interdite à la circulation des véhicules motorisés durant les week-ends.

RUE JACQUES BIZERAY

Sur cette rue, une problématique évidente de sécurité des piétons est constatée. Pour y remédier un trottoir de 1,40m va être créé. Pour y parvenir, de nombreux éléments sont à prendre en compte comme l'accès aux 12 garages dans la rue, les 12 places de stationnement, de nombreux piétons et le passage d'environ 2000 véhicules par jour.

Il faut donc être attentif à ces points pour anticiper les problématiques de circulation dans toute la ville. En effet,

les déviations vers d'autres voies sont problématiques, notamment pour la sécurité des piétons et des vélos. De plus, en l'absence de solution de report du flux de véhicules, passer cette rue en sens unique n'est pas envisageable. Soucieux de vouloir conserver et même augmenter l'offre de stationnement, 5 places sont maintenues rue Jacques Bizeray et 7 autres sont recrées place de la Halle.

RUE PIERRE LOISON

5 ou 6 véhicules stationnés régulièrement de façon illicite, gênent énormément la circulation, notamment aux heures de pointe. Il convient d'identifier les propriétaires de ces véhicules. Afin d'offrir une alternative, la ville propose de créer quelques places de stationnements dans la rue du Sergent Bernard.

RUE DE LA BRÛCHE

Transformation du bas de la rue en sens unique, depuis la Place Hôtel Dieu vers le parking.

RUE DES PICHOTS

Mise en sens unique depuis l'avenue Maunoury vers la rue Dutems.

PLACE DE L'ÉGLISE

Un sens unique est proposé autour de l'église. Il se ferait au niveau du carrefour de la pizzeria « La Trattoria » et la sortie, comme actuellement, le long du petit parking situé près de la bibliothèque. A l'avenir, les véhicules arrivant du carrefour Maunoury et longeant le Monument aux Morts ne pourront plus tourner à droite pour rejoindre la place de l'église.

RUE MOULIN PORTE

Seul le pont traversant la Tronne sera en sens unique dans le sens ouest-est, depuis l'entreprise Rillié vers la rue Barreau. Il restera interdit aux 3,5 tonnes. Ces mesures sont prises après demande des riverains qui subissaient les raccourcis quotidiens entre la nationale et la route de Muides pour éviter le trafic.



RUE PLANCHE-CROIX

Trop dangereuse pour les piétons et notamment les nombreux scolaires qui y passent quotidiennement, trop étroite pour une circulation à double sens, elle sera modifiée en sens unique, allant de la rue Barreau vers la rue Fortineau. Dans ce cadre et afin d'offrir un cheminement à l'abri des véhicules, la traversée du Parc de la Corbillière sera autorisée aux vélos.

RUE FORTINEAU

Elle sera modifiée en sens unique depuis la place de la Corbillière jusqu'à la rue des Sources dans le sens descendant nord-sud.

RUE GILBERT PHILIPPE

Elle va faire l'objet d'une mise à l'essai en sens unique pour chacune des deux « branches ».

RUE DU GOULET DES PRÈS

Pour limiter la vitesse, un plateau surélevé va être mis en place.

Aménagement des circulations

Le développement de zones de circulation apaisées va permettre de modérer la vitesse des véhicules et ainsi sécuriser les piétons. D'après une étude menée par le CEREMA, le risque d'accident grave pour un piéton lors d'une collision avec une voiture à 50km/h est égal à 85%.

Le risque diminue à 10% si le véhicule heurte à 30 km/h. C'est pourquoi, la vitesse dans le cœur de ville et dans les rues à proximité des établissements scolaires va être abaissée à 30km/h. Enfin, les entrées de ville vont être mieux identifiées.

Programme de reprise de la signalétique

Une nouvelle signalétique va être créée. L'objectif est d'indiquer aux touristes les commerces, les parkings et les monuments. Pour les cyclistes descendant à la gare de Mer, un second parcours de la Loire à vélo va être proposé. La signalétique incitera les personnes à traverser la ville par la rue Jean et Guy Dutems. Ils pourront alors profiter des commerces et de la richesse du patrimoine mérois avant de rejoindre Chambord ■

Retrouvez le détail des aménagements présentés lors de la réunion publique du 24 juin dernier sur mer41.fr

DES AMÉNAGEMENTS POUR SÉCURISER LES TRAJETS DES ENFANTS VERS LES ÉCOLES

La sécurité est un point primordial dans la réflexion des aménagements. Afin que les élèves puissent effectuer leurs trajets vers les écoles en toute sécurité, le parc de la Corbillière sera ouvert par le quartier des Côteaux.

Un carrefour giratoire pour fluidifier les circulations

Les travaux du futur giratoire ont débuté. Le projet a été conçu pour répondre à trois objectifs.

Inscrit dans un ensemble de travaux mené actuellement sur la RD2152 et les rues adjacentes, le projet d'aménagement du carrefour giratoire débutera dès la mise en service du barreau de Pommegorge. Avec une date de début de chantier estimée au 17 juin, il est prévu de réaliser la majorité des travaux sur la période estivale afin d'impacter le moins possible les transports scolaires et la circulation sur cet axe.



Ce projet a retenu toute notre attention car il y a une vraie question de sécurité à laquelle il faut être vigilant ! Le choix de l'aménagement du rond-point est stratégique et réfléchi. En arrivant, les conducteurs ralentissent plutôt que d'accélérer au feu orange. Nous espérons donc une réduction significative de la vitesse

VINCENT ROBIN

3 grands objectifs

Le giratoire va permettre une réduction de la largeur des voies et la suppression des « tourne à gauche ».

• Sécurisation des continuités piétonnes et cycles

La réduction des largeurs de chaussées libère suffisamment d'espaces sur la périphérie de l'aménagement pour y intégrer les modes de déplacement doux (piste cyclable) et ainsi les sortir complètement de la circulation générale. Pour les piétons, il permettra également de réduire à 3 ou 4 secondes le temps de traversée la chaussée.

• Sécurisation liée à la conception de l'aménagement

La mise en place d'îlots permettra de réduire la vitesse des véhicules en approche d'un giratoire. Le conducteur

lève le pied afin d'adapter sa vitesse en arrivant au niveau des aménagements. Un réseau de caméra va également être positionné sur toute la zone du rond-point.

• Aspects qualitatifs et paysagers

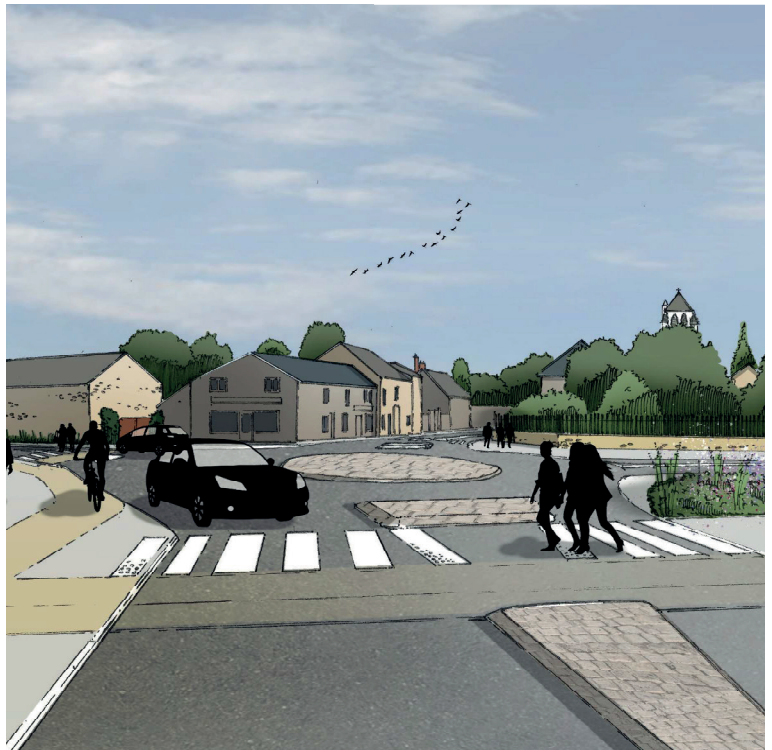
Les surfaces récupérées sur les espaces annexes, par la réduction des emprises de l'aménagement et notamment des chaussées permettront d'augmenter les surfaces végétalisées et la plantation d'arbres. L'effacement des réseaux est intégré au projet. Il permettra une vue paysagère sans fil électrique ■

LES TRAVAUX EN BREF

- **Gymnase Bernard Guimont**
Réfection du réseau d'eau et changement des 38 douches
Mai à juin
- **Espace culturel**
Fin des travaux de réhabilitation
Mi-juillet
- **Resto du Cœur, 33 rue Nationale**
Rénovation du bâtiment
Juin
- **Halle de Mer**
Changement de la chaudière
A venir
- **Musée de la Corbillière**
Étude sur l'accessibilité PMR en vue de travaux de sécurisation et mise aux normes
En cours d'étude



Retrouvez tous les travaux sur mer41.fr, rubrique Travaux



Répartition des travaux

Le projet est conçu selon 9 phases afin de procéder par tronçon permettant le maintien et la fluidité de la circulation

Retrouvez les phases sur mer41.fr

SERVICES À LA POPULATION

TOUS MOBILISÉS pour bien vivre ensemble

Sports, culture, social (CCAS), accueil et formalités citoyennes, sécurité ou animation de la ville ; la municipalité œuvre de manière équilibrée pour tous avec un objectif commun : le dynamisme de la ville.



CULTURE

Une programmation pour tous

Les actions culturelles permettent de consolider le lien social. Elles dynamisent le cadre de vie, contribuent au développement de valeurs humaines et visent à favoriser la synergie de tous les acteurs.

En 2023, les équipes du service ont travaillé pour proposer des animations autour du thème de « l'Amérique Latine ». Spectacles, expositions ou encore concerts ont permis de faire voyager petits et grands à travers la culture outre-Atlantique. Plusieurs projets ont également été menés, comme le lancement du chantier de la future médiathèque, l'isolation et la réfection de l'espace culturel et le récolement au musée. Cette opération sert à vérifier, à partir des inventaires, la présence des œuvres dans les collections des musées. Le récolement décennal est une opération réglementaire, régie par la loi de 2002, relative aux musées de France, et encadrée par le ministère de la Culture

Au total, ce sont 155 animations et 47 100 prêts de documents qui ont été effectués par la médiathèque. Au musée, 108 animations ont réuni 2 500 visiteurs en 2023. Concernant l'école d'arts plastiques, les 30 élèves inscrits aux cours extra-scolaires ont participé à 429 séances. Le Cinémobile a comptabilisé 1 080 entrées pour 30 films diffusés. 2 spectacles ont ravi 326 spectateurs.

Pour cette année 2024, le musée a engagé son réaménagement des espaces de visite, l'élaboration du projet d'établissement et poursuit le récolement. La nouvelle médiathèque débute une nouvelle phase avec la commande des équipements mobiliers, informatiques, consoles de jeux. Le thème du projet de service est : le sport et la culture !

BUDGET 2024

Dépenses

452 000 €


**EFFECTIF
DU SERVICE**
1 DIRECTRICE
MUSÉE : 2 AGENTS
MÉDIATHÈQUE : 4 AGENTS
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES : 2 AGENTS


ANIMATION DE LA VILLE

Pour une ville festive

La ville de Mer est animée par de nombreuses manifestations. La mission de ce service est de concevoir, organiser et gérer les événements, cérémonies et inaugurations méroises. Il est en charge des préparatifs, de l'organisation logistique, matérielle, administrative et budgétaire.

Au total, 83 manifestations se sont déroulées en 2023. Des marchés participent toute l'année à l'activité de la ville, comme « le marché hebdomadaire du jeudi » présent sur le parvis de la Halle ou « le marché du terroir et des produits bio » organisé tous les 3^{èmes} dimanches du mois en centre-ville. La vie citoyenne représente sept commémorations et trois cérémonies institutionnelles (accueil des nouveaux arrivants, remise des écharpes du CMJ et citoyenneté). Vous pouvez profiter égale-

ment de nombreuses animations proposées par la Ville : les jeux de Pâques, Troc jardin, le feu d'artifice du 14 août, Octobre Rose, le Noël à Mer ou le défilé aux lampions à l'occasion de l'inauguration des illuminations de Noël. La municipalité s'engage également auprès des seniors avec le repas des aînés ou la distribution de colis.

Pour 2024, une nouvelle animation se tiendra le 23 novembre : « La journée de l'arbre. »


**EFFECTIF
DU SERVICE**
1 AGENT

BUDGET 2024

Dépenses

81 000 €

BUDGET 2024

Dépenses

708 300 €



ACCUEIL ET FORMALITÉS CITOYENNES

Pour toutes vos démarches

Pour tout renseignement, le service accueil et formalités citoyennes est votre premier contact ! Il permet de vous apporter des réponses de vous diriger vers le bon interlocuteur et vous accompagne dans vos formalités.

Au quotidien, il assure l'accueil du public pour les services travaillant au sein de la mairie, gère des demandes administratives comme notamment les déclarations de naissance et de décès, prépare et organise les mariages. La gestion des cimetières, l'organisation des élections et le recensement de la population font également parti des missions de ce service. Enfin, il instruit les dossiers de demande de carte d'identité et passeport.

En 2023, une nouvelle plateforme de réservation en ligne pour les prises de rendez-vous CNI/passeports a été déployée pour faciliter vos démarches.

Pour cette année 2024, le service a notamment géré l'organisation des élections européennes et législatives.

Retrouvez sur mer41.fr le dossier complet « Immersion dans le quotidien de l'accueil » dans le Mer Magazine n°09 / Oct. > Déc. 2022

BUDGET 2024

Dépenses

210 000 €

EFFECTIF DU SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS CITOYENNES : 5 AGENTS

SPORTS

Bien dans ses jambes, bien dans sa vie !

Enseigner les activités physiques et sportives, gérer et entretenir les installations sportives municipales : le service des sports favorise et soutient la pratique sportive locale.

L'année passée, des travaux ont été réalisés pour améliorer les conditions d'accueil des scolaires et des associations. Un éclairage LED a ainsi été installé au nouveau gymnase permettant de faire des économies d'énergie et également de répondre aux normes de la Fédération Française de Tennis de Table pour l'organisation de compétitions de niveau national. 2023 a également été marquée par la mise en service d'un city-stade au parc des Revaux.

Des équipements très appréciés, au vu des chiffres de fréquentation. En 2023, 210 manifestations ont été organisées au complexe Bernard Guimont, 89 041 athlètes l'ont fréquenté en semaine et 10 823 les week-ends. La piscine a comptabilisé 10 947 entrées. L'éducation est également au centre des actions avec 1 214 cours d'EPS et 1000 cours de piscine dispensés. Pour accueillir le public et les associations dans de bonnes conditions, les agents municipaux ont tondu 1 190 000 m² de terrain dans l'année !

En 2024, Les travaux se sont poursuivis dans les équipements sportifs avec la réparation de la piste d'athlétisme et la réfection du réseau d'eau chaude des douches du nouveau gymnase. Grâce à une subvention de 80% par l'Agence Nationale du Sport, des tables de tennis de table vont être installées dans le parc de la Corbillière. Le dispositif « j'apprends à nager », labellisé en 2023 a été reconduit à la piscine municipale.

Le service des sports est également acteur de l'animation de la ville en partenariat avec les associations et les services municipaux et intercommunaux ! Dans le cadre de la journée olympique du 29 juin dernier, une activité flow pulse a été proposée à la piscine. A venir, un concert est organisé le 31 août, à 19h à la piscine.

En collaboration avec le service scolaire et l'école Cassandre Salviati, il a proposé un cycle d'activités handisport. Les élèves ont notamment eu le plaisir de rencontrer Benjamin Pillerault, athlète local présélectionné aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Les ados, quant à eux, ont pu profiter d'une Pool party à la piscine pour célébrer la fin des cours, animation organisée en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accompagner et aider

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social en luttant contre l'exclusion et la pauvreté sur la commune. Il accompagne les personnes seules ou en couple sans enfant, en difficultés sociales, les allocataires du RSA conventionné par le département, aide aux démarches de gestion des domiciliations et gère le fichier des personnes dites vulnérables.

Le dispositif « Sportez-vous bien » engagé pour le bien-être physique, permet d'accompagner le public à des séances de sport. Face à son succès, il a été reconduit en 2024. Une nouvelle action va être proposée en 2024 : le « Noël solidaire » qui aura lieu le 27 novembre avec la participation des trois associations caritatives méroises.

Le service a été associé à la réflexion concernant l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) par la CCBVL.

Le CLS est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et la collectivité pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

En 2023, 1 133 rendez-vous ont été programmés pour 289 bénéficiaires et 150 visites à domicile. Des familles méroises ont pu bénéficier de 78 bons alimentaires et 32 familles ont eu recours à une aide de secours exceptionnelle. L'ensemble de ces actions ou dispositifs vise à aider les familles et personnes en difficulté.

Deux agents ont intégré la collectivité en 2024. Hanan Mahraoui a été recrutée en janvier pour renforcer l'équipe. Lucie Sauger est arrivée en juillet pour compenser un départ et ainsi faire face à l'augmentation importante de la charge de travail.

BUDGET 2024

Dépenses

135 000 €



Anciennement assistante sociale à l'hôpital de Blois, travailler pour le CCAS de Mer me permet d'intervenir sur un territoire local. Entretien un lien direct avec les professionnels et les partenaires pour plus de proximité, me permettra de mieux exploiter les ressources et relais au sein de la ville.

LUCIE (À GAUCHE)



Travailler pour le CCAS est motivant ! Nous accompagnons un public de tout type et très diversifié. C'est un service polyvalent, nous accompagnons les bénéficiaires sur beaucoup de dispositifs. Avoir intégré une petite structure me permet d'accompagner de A à Z toutes les personnes que j'accueille.

HANAN (À DROITE)

POLICE MUNICIPALE

Prévention et sécurisation

Exécuter les tâches relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur l'ensemble de la commune, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.

Actif au quotidien, le service a reçu en 2023, 4 471 appels téléphoniques, rédigé 3 927 mains courantes, pris en charge 17 chiens errants, effectué 72 contrôles de vitesse et géré 13 voitures ventouses. Garant de la sécurité, il a également effectué 594 patrouilles et 1 001 sécurisations des points écoles.

En plus de ses missions, la Police Municipale gère, coordonne et sécurise les marchés hebdomadaires du jeudi. Elle participe également à l'organisation des marchés du terroir, chaque 3^{ème} dimanche du mois, et du marché nocturne au mois de juillet.

En 2024, face à l'obsolescence d'un certain nombre de caméras, il a été décidé d'engager une réflexion sur la

pertinence de remplacer ces équipements, sur les emplacements actuels et sur l'opportunité de créer de nouveaux emplacements répondant aux besoins des forces de l'ordre. Le nouveau dispositif de vidéoprotection va ainsi être redéployé dans les années à venir. L'objectif de cette démarche est de renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur les voies publiques, notamment les entrées et les sorties d'agglomération et de poursuivre la lutte contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public. Les endroits sensibles ont été répertoriés, en relation étroite avec la gendarmerie de Mer et le référent sûreté du Groupement de Gendarmerie Départementale du Loir-et-Cher.

Engagée auprès de la jeune génération, en collaboration avec l'association de cyclotourisme de Mer, la Police Municipale va organiser deux journées sur le thème de la « sécurité routière » à destination des collèves et des écoles de Mer ■

BUDGET 2024

Dépenses

232 700 €

EFFECTIF DU SERVICE

POLICE MUNICIPALE : 5 AGENTS

CULTURE

Fermetures estivales

MÉDIATHÈQUE du 5 au 20 août inclus

MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE du 2 au 20 septembre inclus



ÉVÈNEMENT

**23 novembre :
Journée de l'arbre**

Le 23 novembre, dans le cadre de la journée de l'arbre, la municipalité plantera un arbre correspondant à un mois de naissance. Cet événement se déroulera chaque année à la même période ■

Votre enfant est né ou adopté en 2023 et vous souhaitez participer ? Inscriptions sur mer41.fr ou en flashant le QR code



SOLIDARITÉ

Plan canicule, pensez à vous faire connaître

Afin de savoir auprès de qui intervenir en période de crise, le CCAS tient à jour un registre des personnes vulnérables. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes qui se sentent isolées ou en situation de fragilité (plus de 65 ans ou en situation de handicap) ■

*Inscriptions auprès du CCAS de Mer :
02 54 81 40 80 – ccas@mer41.fr*

SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances

Signalez vos absences prolongées pour prévenir des cambriolages. Des patrouilles seront effectuées afin de dissuader toute tentative.

Comment s'inscrire au dispositif ?

- Télécharger le formulaire d'inscription sur : service-public.fr ou sur mer41.fr rubrique Mer citoyenne > Police Municipale > Missions
- Se rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la Police Municipale avec le formulaire imprimé et rempli au moins 2 jours avant votre départ ■



FESTIVAL

**2 580 visiteurs pour
Mer'veilles nature**

C'est un chiffre record pour la 3^{ème} édition du festival de photos animalières, Mer'veilles nature ! Avec 300 visiteurs de plus que l'année passée, le festival est une nouvelle fois une réussite. Expositions photographiques, rencontre avec les artistes et associations naturalistes ou encore projections de films et conférences : les 3 jours ont émerveillé le grand public, les professionnels et les scolaires ■

Le Maire vous répond

Nous vous avons invités à poser vos questions sur le fonctionnement de la Ville ou sur un projet par le biais du site internet. Mobilité, voirie, urbanisme, commerces, sport ou culture : le Maire, Vincent Robin vous répond !

Pourquoi n'y a-t-il pas d'aires de jeux adaptées aux enfants de moins de 6 ans à Mer ?

V.R : Nous disposons d'une demi-douzaine d'aires de jeux pour enfants sur notre commune et certaines sont adaptées dès 4 ans. Mais en effet, nous manquons d'espaces de jeux pour les tout petits. Nos prochains investissements en la matière seront orientés vers les très jeunes enfants.

Pourquoi consacrez-vous 7 millions d'euros à la construction d'une médiathèque alors que l'état de notre ville laisse à désirer (voirie, espaces verts...) ?

V.R : Une ville de la taille de Mer se devait d'avoir une médiathèque plus grande et adaptée aux animations mises en place pour nos enfants. Nous sommes subventionnés sur ce projet à hauteur de 80% et allons récupérer une partie de la TVA. Le coût pour les finances municipales n'est en réalité que d'un million d'euros environ. Par ailleurs, ce budget inclut la rénovation du bâtiment mais aussi un nouveau réseau de chauffage pour la médiathèque, la salle de la Brèche, les bureaux des affaires scolaires et l'école de la Brèche, la végétalisation de la cour, le mobilier, les nouvelles collections... Concernant la voirie et les espaces verts, nous avons réalisé depuis notre arrivée plusieurs centaines de milliers d'euros de travaux sur notre voirie et nous continuerons à rénover nos routes.

Les commerces de notre centre-ville ferment les uns après les autres. Que faites-vous pour empêcher cela ?

V.R : Nous regrettons de voir les commerces qui ferment en centre-ville ; c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'y implanter la Médiathèque, pour redynamiser le quartier. Nous organisons des événements et le marché du terroir en centre-ville. Il faut toutefois se rappeler qu'au cours des 10 dernières années, de nombreux commerces et artisans du centre-ville

ont fermé car la clientèle locale ne les fréquentait plus assez. Il s'agit donc avant tout d'une problématique sociétale. Quelle que soit la commune, pour conserver les petits commerces, il est essentiel que les habitants y consomment.

Quand la mairie contraindra-t-elle les plateformes logistiques à respecter les lois environnementales qui interdisent la pollution lumineuse ?

V.R : Nous sommes intervenus auprès du président de la CCBVL pour demander une extinction de l'éclairage public sur les mêmes horaires que la ville de Mer. Ce qui est en place. Nous avons également écrit aux entreprises pour demander une diminution de l'éclairage de leurs bâtiments, mais certaines souhaitent conserver cet éclairage, nous le déplorons.

Pourquoi n'avoir misé que sur la logistique ? La ville et la CCBVL auraient pu miser sur l'énergie en produisant pour leur consommation et pour en revendre.

V.R : Je vais me permettre de vous contredire par respect pour le travail des élus. Depuis notre élection en 2020, de nombreux projets ont été réalisés

en lien avec la transition écologique : la construction d'un méthaniseur qui fournit la consommation en gaz de la ville de Mer, l'implantation d'un champ photovoltaïque et un second en construction, qui fourniront l'équivalent de la consommation énergétique de notre ville, la rénovation énergétique de bâtiments communaux, la diminution du temps d'éclairage, la diminution du chauffage dans les locaux municipaux...

D'autre part, suite à la fermeture de l'usine EPEDA, la CCBVL a depuis 20 ans développé une zone d'activité qui a accueilli différentes entreprises. Cette politique intercommunale (et non communale), est donc en place depuis bien avant notre mandature et il est difficile d'en sortir du jour au lendemain. Vous pouvez avoir l'impression de ne voir que de la logistique car leurs bâtiments sont importants mais elle accueille également des entreprises de production et des artisans. Nous aurions nous aussi préféré attirer davantage d'entreprises de production pour notre territoire, mais les demandes d'installation que nous recevons ne sont que pour la logistique. Et il ne faut pas oublier que la logistique crée, malgré tout, de l'emploi ■

Retrouvez toutes les autres questions posées sur mer41.fr rubrique A la une



QUENTIN DROP — CARROSSERIE CLÉMENT

De la passion à la profession

Quentin Drop, dirigeant de la Carrosserie Clément est un passionné ! Que ce soit d'automobile ou de moto, il a fait de sa passion son métier. Partons à la découverte de son parcours et de ses ambitions.



Avant de reprendre la Carrosserie Clément en 2019, Quentin a parcouru du chemin ! Formé par les Compagnons du Devoir à Tours, il obtient son diplôme en carrosserie. Ce jeune passionné de voitures anciennes et de luxe va naturellement se diriger vers un garage Ferrari à Paris où il a travaillé pendant six ans puis quatre ans pour Aston Martin. « Au départ, je me destinai à des études de designer, puis finalement l'automobile a été un choix de cœur. Je suis passionné par sa mécanique et aujourd'hui j'ai la chance d'en avoir fait mon métier. Je répare et contrôle des voitures exceptionnelles ! Ma plus grande surprise a été de travailler sur une Ferrari 275 GTB! » nous explique-t-il.

Une opportunité pour un nouveau challenge

La reprise du garage est un accomplissement nous confie-t-il. Ses expériences et son parcours lui ont permis de donner un nouveau départ à l'entreprise grâce à des outils plus modernes, le développement de la station de lavage et l'investissement dans un banc de géométrie. « Une entreprise qui n'avance pas, finit par mourir. De plus, nous avons conscience que notre métier est polluant. Nous essayons de réduire notre impact sur l'environnement » nous explique-t-il fier d'avoir réussi ce challenge pour la reprise d'une première entreprise ■



CARROSSERIE CLÉMENT

18 route d'Orléans • 02 54 81 03 55
q.drop@clementauto.fr • clementcarrosserie.com

BICROSS CLUB MÉROIS

Rouler pour le plaisir

Avec une piste d'environ 300 mètres, les pilotes du bicross club mérois s'entraînent une fois par semaine. Leur discipline : le BMX Race pratiqué en loisir et en compétition.



Connaissez-vous le BMX Race ? Ce sport de course a un objectif : arriver premier ! Au Bicross Club mérois, 52 pilotes de 6 à 50 ans, sont coachés par trois entraîneurs bénévoles « Nous avons la chance de pouvoir nous entraîner sur une belle piste prêtée par la ville de Mer. Elle est homologuée pour les compétitions loisirs UFOLEP, ce qui nous permet de rouler dans des conditions réelles grâce aux nombreux obstacles et virages. C'est un sport où il ne faut pas avoir peur de la chute ! » nous confie Nathalie

Rublon, présidente du club. « De plus, depuis septembre 2023, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle grille de départ pneumatique et électrique ! » poursuit-elle. Située à proximité du collège Pierre de Ronsard et du complexe sportif Bernard Guimont, la piste créée dans les années 80 est entretenue par dix bénévoles : « Nous sommes une petite association avec un groupe où la convivialité est le maître mot ! Il ne faut pas oublier de prendre du plaisir même si on ne gagne pas. »

Des stages de perfectionnement

En plus d'un entraînement par semaine et des compétitions, des stages de pilotage sont organisés. Animés par des professionnels, ils permettent aux pilotes de se perfectionner : « L'année dernière, nous avons eu la chance de recevoir JR, alias Pink Panther, un champion de la discipline depuis plus de 30 ans. » Un repas de convivialité est également proposé à chaque fin de saison pour les adhérents. Une occasion pour les pilotes de rouler en semi-nocturne et d'apprécier la course au coucher du soleil ■



BICROSS CLUB MÉROIS

merbmx41@orange.fr • 06 86 48 30 88

Facebook : Bicross club Mérois

Inscriptions jusqu'à fin septembre

Le club sera présent au Forum des associations le matin et proposera des essais sur piste l'après-midi.

Des essais seront possibles tous les samedis matins de septembre de 10h30 à 12h.

ACTIFS RANDO

Un sport loisirs pour les actifs

Après avoir été président de l'AMO Rando pendant plusieurs années, Philippe Gillet répond à une nouvelle demande avec la création d'une association de randonnée pour les actifs. Un challenge de taille qui marche déjà !

Âgés en moyenne d'une quarantaine d'années, 28 adhérents ont déjà répondu présents. Tous confrontés à un même constat : les clubs de randonnée ne permettent pas d'allier vie professionnelle et loisirs. Résultante de cette forte demande, Actifs Rando a été créée en octobre 2023, pour un démarrage officiel en avril 2024. Cette initiative séduit déjà, grâce à son organisation sur-mesure en dehors des horaires de travail. Rando dominicale, thérapeutique, avec dénivelé ou grand public, il y en a pour tous les niveaux : «*Nous sommes un groupe aux valeurs d'entraide et de partage. Nos randonnées sont des moments conviviaux ou le sport est lié au plaisir. Les progrès sont déjà visibles, ce qui nous permet d'ouvrir une*

nouvelle discipline, la marche sportive » nous confie le nouveau président.

Du sport pour les professionnels

Qui dit association pour les actifs dit sport en entreprise ! Avant même sa création, Philippe pensait déjà à inclure une session pour les professionnels. Actuellement en réflexion, Actifs Rando va prochainement permettre aux établissements volontaires de randonner pendant le temps de travail. Une belle initiative pour favoriser la santé et le bien-être pour les professionnels. Plein d'ambition, Philippe est fier d'avoir créé un projet en partant



d'une page blanche. «*A l'origine, il n'y avait rien. Il a fallu penser à tout et tout construire. Ça donne un coup de jeune et redonne un élan à ma routine quotidienne. A terme, c'est une association que je souhaite transmettre à l'horizon 2027!* » nous confie-t-il ■



ACTIFS RANDO

07 89 37 72 43 • actifsrando@orange.fr

Prix de la licence : 70€ par an
30€ pour les structures d'accueil

Un été culturel animé

Pour la saison estivale, le musée de la Corbillière et la médiathèque vous proposent de nombreuses animations*. Expositions, ateliers, concert ou soirée gaming : à vous de choisir.

MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

EXPOSITIONS

Saisir l'instant

PHOTOGRAPHIES SPORTIVES PAR GEORGES DEMENÏ (1850 – 1917)

DU 29 JUIN AU 1ER SEPTEMBRE

Dans le cadre des JO PARIS 2024, une exposition présente les œuvres de Georges DemenÏ, sportif, photographe, inventeur et fondateur de l'éducation physique et sportive en partenariat avec les Promenades Photographiques.

Du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h.

Herbiers artistiques

A PARTIR DU 21 SEPTEMBRE

Autour des croquis de plantes remarquablement détaillés de René Vallette (1874-1956), le musée de la Corbillière proposera à des artistes contemporains de livrer leur interprétation du monde végétal.

Le mercredi, samedi et dimanche, de 14h30 à 18h.

UN ÉTÉ AU MUSÉE

Atelier famille « Aux origines du cinéma »

LES MERCREDIS 17, 31 JUILLET ET 14, 28 AOÛT À 15H

En famille ou entre amis, expérimentez les premières techniques d'animation des images et fabriquez vos propres illusions d'optiques !

Gratuit, sur réservation auprès du musée : lacorbilliere@mer41.fr

Chasse au trésor

LES MERCREDIS 10, 24 JUILLET ET 7, 21 AOÛT À 14H30

Partez dans une course effrénée à la recherche du trésor de la Corbillière. En équipe, trouvez les indices qui vous conduiront de lieux en lieux jusqu'à la récompense finale ! Alors, partant ?

Gratuit, à partir de 7 ans, les enfants doivent être accompagnés

Sur réservation auprès du musée : lacorbilliere@mer41.fr - 02 54 81 70 21

Bébés-artistes

LES SAMEDIS 6, 20 JUILLET ET 10, 24 AOÛT À 10H30

Qui a dit que les bébés ne peuvent pas visiter un musée ? Venez avec vos tout-petits, pour des activités de découverte et d'éveil.

Gratuit, pour les enfants à partir de 1 an

Sur réservation auprès du musée : lacorbilliere@mer41.fr - 02 54 81 70 21

MÉDIATHÈQUE

CROQU'HISTOIRE

14 SEPTEMBRE

Venez profiter d'histoires pour enfants lues par vos bibliothécaires !

*La municipalité se réserve le droit de modifier ou annuler certains événements.

Soirée jeux vidéo

EN PARTENARIAT AVEC
LE CINÉMOBILE

VENDREDI 5 JUILLET

18H

Projection de 4 films courts

Tarifs : 4,5€ et 4€ (abonnés, moins de 14 ans et YEP'S).

18H45

Faites chauffer les joysticks et testez vos talents de gameur sur grand écran ! Une Nintendo Switch Sports sera mise à disposition dans le Cinémobile puis lancez-vous dans une course effrénée avec le jeu Mario Kart en immersion dans les salles du musée de la Corbillière ■

Gratuit - Inscription pour la session jeux vidéo vivement conseillée :

Médiathèque : 02 54 81 71 57

mediatheque@mer41.fr

Musée : 02 54 81 70 21

lacorbilliere@mer41.fr

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Les journées européennes du patrimoine

VISITE DU CHANTIER DE

LA MÉDIATHÈQUE

de 9h30 à 12h30

Sur réservation à partir du

21 août : sur mer41.fr

SPECTACLE

« PHOTOSYNTÈSE »

15h30

Le musée de la Corbillière accueille la compagnie des Arbres. Elle vous propose un spectacle Photosynthèse devant le grand cèdre de la Corbillière. Le professeur Ernest Brun et son assistant sillonneront l'arbre des racines à la cime en chantant et dansant. Une animation familiale, ludique et interactive pour tout comprendre de ce phénomène naturel qu'est la photosynthèse ■

Entrée gratuite

JUILLET

EXPOSITION

"SAISIR L'INSTANT"

PHOTOGRAPHIES SPORTIVES PAR
GEORGES DEMENY (1850 – 1917)

Du 29 juin au 1^{er} septembre

Du mercredi au dimanche
de 14h30 à 18h
Musée de la Corbillière

SOIRÉE JEUX VIDÉO

EN PARTENARIAT AVEC LE CINÉMOBILE

Vendredi 5 juillet

A partir de 18h
Musée de la Corbillière, Cinémobile –
Parking de la Corbillière

ÉCHANGE DE RUE

LES ÉLUS VIENNENT À
VOTRE RENCONTRE !

5 juillet

De 18h30 à 20h, Rue Joliot Curie –
Parc de jeux

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO**

Dimanche 21 juillet

De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

MARCHÉ NOCTURNE

Mercredi 24 juillet

De 17h à 22h, Centre-ville
Pour la 4^{ème} édition du marché nocturne, venez découvrir une cinquantaine d'exposants. Les commerces seront ouverts pour l'occasion.

Au programme : déambulation musicale avec la troupe de Malick Diaw, stands de restauration sur place ou à emporter.

FESTIVAL

LA CLÉ DES PORTES

LÉGENDES

**DUO BERLINSKAÏA
ANCELE**

Samedi 27 juillet

19h30, Église de Talcy

MANOUCHE PROJECT

**DU JAZZ MANOUCHE
À DJANGO REINHARDT**

Dimanche 28 juillet

17h, Salle Pierre Tournois –
10 place de la Halle, Mer

AOÛT

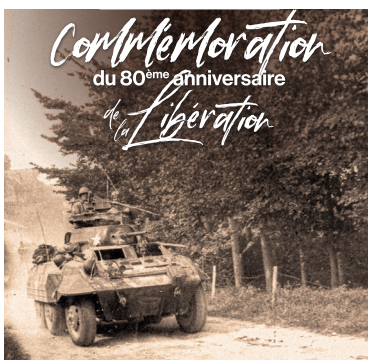
**FÊTE DE LA LIBÉRATION
DE MER**

14 août

A partir de 19h, Complexe Bernard
Guimont

Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante animée par l'Orchestre « Maryann Live Band ».

Restauration sur place organisée par l'association US MER, sans réservation.

**COMMÉMORATION
DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE MER**

15 août

11h, Goulet des Près
Présentation de véhicules militaires d'époque au carrefour de la Libération. Verre de l'amitié servi par la municipalité au square de Montcellereux.

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO**

Dimanche 18 août

De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

APÉRO CONCERT

Samedi 31 août

19h, Piscine municipale

SEPTEMBRE

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

Samedi 7 septembre

De 10h à 17h

Parc de la Corbillière

Les associations méroises vous attendent ! Sportives ou culturelles, découvrez toutes les démonstrations et animations proposées pour petits et grands.

En cas d'intempéries, le Forum se tiendra sous la Halle.

CROQU'HISTOIRES

Samedi 14 septembre

10h30

Médiathèque

**MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO**

Dimanche 15 septembre

De 8h à 13h, Rue Jean et Guy Dutems

**PERMANENCES
MUTUALE**

Vendredi 6 septembre

Mairie

**LES JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

Samedi 21 septembre

**VISITE DU CHANTIER
DE LA MÉDIATHÈQUE**

De 9h30 à 12h30, sur réservation

SPECTACLE

PHOTOSYNTÈSE

15h30, Musée de la Corbillière

EXPOSITION

**"HERBIERS
ARTISTIQUES"**

A partir du 21 septembre

Les mercredis, samedis et dimanches
de 14h30 à 18h

Musée de la Corbillière

CINEMOBILE

Parking de la Corbillière

5 juil. ■ 23 août ■ 20 sept.

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

Fête de MER :

Longtemps événement incontournable en Petite Beauce, la traditionnelle fête de Mer, pourtant portée à bout de bras par le comité des fêtes, les associations locales et les services municipaux a subi une érosion au fil des ans.

Mais, le 8 juin 2024, le club des entreprises des Portes de Chambord et le comité des fêtes ont eu la bonne idée et l'énergie de créer l'événement « Course de caisse à savon », véritable succès puisque plus de 2500 personnes y ont assisté.

Il reste à transformer cet essai les années futures.

Nous serons favorables à un soutien renforcé de la part du conseil municipal.

Pour que le commerce soit aussi à la fête :

Mais, hélas quelques soient les heures et les jours, le calme règne dans la rue Dutems.

Heureusement autrefois décrié, le transfert de commerces et services sur l'avenue Maunoury rénovée participe à l'attractivité de la ville.

Le nouveau giratoire sur la RD et la construction de la médiathèque offrent l'occasion de définir un nouveau périmètre commercial, de créer un marché digne de ce nom. Il s'agit bien sûr d'une action de long terme puisqu'elle concerne notamment l'immobilier (quid du café du commerce, par exemple)

Elle doit également cibler les logements aujourd'hui vacants et la rénovation des façades

A quand, en tirant réellement profit des études existantes, un projet conjoint Commune/communauté de communes à court, moyen et long terme ?

Culture :

Le devenir du musée fait l'objet d'une réflexion avec l'objectif d'en optimiser le fonctionnement.

Des travaux de toiture et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap vont être entrepris.

Néanmoins pour que la qualité de la muséographie bénéficie au plus grand nombre et notamment aux touristes pendant la période estivale, trois après-midis d'ouverture par semaine (cinq auparavant) suffisent-ils ?

Faisons de l'appellation « musée de France » un atout.

Bel été à toutes et tous ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

ALTERNANCE POUR MER

Insécurité à Mer, stop ou encore ?

Tir contre la vitrine de l'un des commerces de la rue Dutemps ! Couses poursuivies dans la ville, retour en force des cambriolages et des incivilités.

Menaces sur les personnes, croix gammées taguées sur les affiches officielles du RN .

Barbouillage et bombage fait par des zozos dans la zone industrielle contre de nouvelles entreprises en devenir, ce qui à terme laisse craindre pour le bassin d'emploi du Mérois !

Une extrême gauche arrogante depuis 4 ans qui amène un sentiment de mal-être sur notre ville.

La gendarmerie fait de son mieux avec une brigade qui n'est toujours pas pourvue de son effectif total , malgré les dires du ministre de tutelle..

Alors, stop ou encore ?

Malgré tout, je vous souhaite en mon nom et de celui de mes colistiers de la liste l'Alternance pour Mer un bel été.

Je reste à votre disposition pour toute question ou demande de votre part ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER

vue par vous !



Sylvie LeBars (Rue d'Aquitaine)

Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

forum des associations



samedi 7 septembre
de 10h à 17h Parc de la Corbillière